



Centre de Formation en Entreprise et Récupération

3724, des Églises
Lévis (Québec) G6X 1X4
Téléphone : 418 834-2489 poste 22801 - Télécopieur : 418 832-5326
Courriel : cfer@csnavigateurs.qc.ca - Site Internet : www.cfernavigateurs.ca



ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement 2023-2024

Réunion du 27 septembre 2023 à 19h00 au local F-107 du CFER des Navigateurs

1. Accueil et mot de bienvenue

Monsieur Robert Giroux souhaite la bienvenue aux membres présents pour cette rencontre au Conseil d'établissement. Il explique son parcours en disant qu'il est au CFER depuis 2009. Il a d'abord été enseignant, ensuite enseignant responsable pendant trois ans et directeur adjoint depuis 3 ans. Il dit que c'est un milieu de vie incroyable qu'on essaie d'améliorer d'années en années et termine en invitant chaque membre du Conseil d'établissement à se présenter.

Madame Sonia Bédard se présente en disant que c'est sa troisième année en tant que directrice de l'ESLE et du CFER des Navigateurs et qu'elle est émerveillée à chaque année du rendement et de la tâche du personnel. Elle dit que son rôle principal était d'ajouter le plus de personnel possible pour qu'on puisse mettre l'intensité au besoin à la tâche, et ajoute qu'il manque un surveillant d'élèves et qu'on est en train de regarder ça. En effet, on attend des CV. Après ça, on va être pas mal complet si on maintient ce niveau de services.

Madame Nancy Nolin, Madame Karine Lapointe, Madame Cindy Bissonnette et Madame Christine Mercier prennent la parole à leur tour en présentant leur cursus scolaire et professionnel.

Pour le personnel de l'école, Mme Stéphanie Chabot, Madame Claudia Imhoff, Madame Sabrina Roberge, Madame Josée Doucet et Madame Gnima Sambou se présentent également.

Monsieur Robert Giroux termine en disant qu'il y a eu beaucoup d'ajouts au niveau du personnel et des ressources matérielles avec les gros travaux qui ont été faits et qu'on est bien paré pour mettre en place des mesures efficaces. Il dit qu'il y a beaucoup de nouveautés et on peut se demander où le CFER s'en va? On va pouvoir répondre aux questions de tous.

2. Vérification des présences et quorum

Présents : Mme Cindy Bissonnette
Mme Karine Lapointe
Mme Christine Mercier
Mme Nancy Nolin
Mme Stéphanie Chabot
Mme Josée Doucet
Mme Claudia Imhoff
Mme Sabrina Roberge
Mme Gnima Sambou
Mme Sonia Bédard, directrice
M. Robert Giroux, directeur adjoint

Absente : Mme Sarah Eve Tremblay

3. Nomination d'un ou d'une secrétaire

II EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Giroux
De nommer Madame Gnima Sambou comme secrétaire

RÉSOLUTION
CE-23-24- 01

ADOPTÉE à l'unanimité





4. Lecture et adoption de l'ordre du jour 

II EST PROPOSÉ PAR Mme Cindy Bissonnette avec les corrections suivantes :

Point 11. Mot des représentants aux différents comités

- 11.1 Comité des parents
- 11.2 Personnel de l'école
- 11.3 Représentant de la communauté

Point 12. Informations

- 12.1 **Projet éducatif** 
- 12.2 **Acte d'établissement** 
- 12.3 **Normes et modalités** 
- 12.4 **Budget du CÉ**
- 12.5 **Formation obligatoire des membres du Conseil d'établissement**
- 12.6 **Formulaire de remboursement des frais de déplacement** 

D'adopter l'ordre du jour

RÉSOLUTION
CE-23-24-02

ADOPTÉE à l'unanimité

5. Élections des officiers

5.1 Au poste de président (e) et au poste de vice-président (e)

Monsieur Robert Giroux demande si des personnes sont intéressées par la présidence du CÉ, explique que c'est un mandat de 2 ans et que lors de l'Assemblée générale des parents, Mesdames Christine Mercier et Karine Lapointe avaient décidé de co-présider le Comité des parents.

Madame Sonia Bédard explique c'est-ce-que ça implique d'être présidente et ajoute que c'est un rôle bien établi. Tout est fait par l'école en ce qui a trait aux procès-verbaux. La présidente doit lire et valider les ordres du jour entre autres tâches, remplir sa partie dans le rapport annuel du CÉ et le présenter lors de l'Assemblée générale annuelle des parents. La vice-présidente va effectuer le travail de la présidence en son absence.

Madame Nancy Nolin se présente comme présidente et Madame Christine Mercier se présente comme vice-présidente.

On se questionne s'il n'y a pas un poste de trésorier. Madame Sonia Bédard dit que ce n'est pas un gros budget. À la fin de l'année, la dernière séance du CÉ se fait au restaurant pour payer la totalité des dépenses.

II EST PROPOSÉ PAR Madame Sonia Bédard

De nommer Mesdames Nancy Nolin et Christine Mercier comme présidente et vice-présidence du CÉ du CFER des Navigateurs,

RÉSOLUTION
CE-23-24- 03

ADOPTÉE à l'unanimité

6. Formulaire de déclarations d'intérêts

On fait signer le formulaire de déclaration d'intérêts à Mme Bissonnette qui était absente lors de l'Assemblée générale annuelle des parents.

7. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 14 juin 2023

II EST PROPOSÉ PAR Mme Cindy Bissonnette

D'adopter le procès-verbal de la rencontre du 14 juin 2023

RÉSOLUTION
CE-23-24- 04

ADOPTÉE à l'unanimité

8. Suivi de la dernière rencontre du 14 juin 2023

Résolutions 7.4 Entrée progressive : Monsieur Robert Giroux indique que c'est une formule très gagnante. C'est un moment privilégié pour échanger et ça va demeurer.

Résolutions 7.5 Horaires : c'est un horaire particulier le matin- 80 minutes au lieu de 75 minutes. Cela permet de dégager du temps et d'avoir 6 journées pédagogiques supplémentaires pour permettre aux enseignants de se concerter autant pour ce qui est de la préparation pour les élèves que pour les entreprises. Des rencontres sont planifiées également pendant ces journées pédagogiques supplémentaires, comme les plans d'intervention.

9. Période de questions du public

On se questionne si les séances du CÉ doivent être publiques et qu'est-ce-que cela implique? Madame Sonia Bédard précise que les comptes-rendus doivent être déposés dans le site Internet de l'école. On se questionne également si un parent peut se présenter dans une séance du CÉ sans y être invité? Madame Sonia Bédard dit que quelqu'un ne peut pas arriver n'importe quand, il faut qu'on le sache d'avance et dit que c'est un bon point et qu'elle va le ramener à la Direction générale.

10. Consultations-Décisions-Adoptions-Approbations

10.1 Approbation des sorties et activités éducatives

- Visite CFER de Beauce - CFER1, le 16 novembre 2023
- Viens vivre la forêt - CFER2 et CFER3 - activité déjà faite
- Vieux Québec – CFER2, le 6 octobre 2023
- Visite Ferme Genest - activité déjà faite
- Taktika - CFER1 et CFER2, pas de date, soumission en cours - à retourner par courriel pour approbation
- Rallye autobus - CFER3
- Rallye Vieux Québec - CFER3
- Bols de l'Himalaya-CFER1
- Gumboots-CFER1

Monsieur Robert Giroux précise que pour les sorties, on marque toujours les postes budgétaires dans lesquels on prend les dépenses. Souvent au niveau des activités qui ont un lien fort avec l'employabilité, ça va aller dans le fonds 4-23110 qui est associé aux mesures socio-professionnelles pour les élèves du CFER. Il peut y avoir d'autres activités un peu plus ludiques, comme les sorties culturelles ou l'école inspirante, pour ces dernières, on utilise d'autres postes budgétaires.

Monsieur Robert Giroux dit que pour les sorties Taktika, Bois de l'Himalaya et Gumboots, soit on décide de les approuver, soit on décide d'attendre que ce soit envoyé par courriel pour approbation quand on aura toutes les informations.

On se questionne si certaines sorties se répètent annuellement ou est-ce qu'il y a de nouvelles sorties à toutes les années? On se questionne également sur le répertoire culturel. Qu'est-ce qu'il faut pour en faire partie? Est-ce qu'il y a un processus particulier?

Robert Giroux dit qu'il y a des sorties intéressantes qui se font en début d'année. Ces sorties sont faites pour créer un lien avec les élèves, les professeurs et les éducateurs. Cette année, c'était la sortie Cap Tourmente pour les CFER1, Canot Légaré pour CFER 2, Base de plein air Sainte-Foy pour les CFER 3. On essaie de faire une rotation.

Sonia précise que pour utiliser le budget culturel, il faut que les artistes soient dans le répertoire culturel et c'est contrôlé.

II EST PROPOSÉ PAR Mme Nancy Nolin
D'adopter les sorties et activités culturelles

10.2 Approbation des règles de régie interne

Monsieur Robert Giroux lit le document et dit qu'on le révisé à chaque année pour voir s'il y a des changements à apporter. Il donne un exemple pendant la Covid, les séances du CÉ se tenaient à distance par Zoom. Il y a des termes techniques qu'il est important que les membres doivent savoir. Le seul ajout qu'on avait placé dans les dernières années c'est que les séances se faisaient en vidéoconférence. On va laisser ce paragraphe tel quel au cas où. Dans le cadre d'une séance ordinaire, les avis de convocation, les projets d'ordre du jour et les documents importants sont transmis au moins deux jours ouvrables à l'avance pour permettre aux membres de le lire.

Pour les séances extraordinaires, un avis écrit est transmis aux membres au moins deux jours avant la tenue de la séance. La présidente procède à l'ouverture de la séance, vérifie la procédure de convocation et le quorum.

Robert Giroux dit qu'on a le droit de faire venir quelqu'un pour présenter des dossiers et donne l'exemple de Monsieur Alexandre Nadeau qui peut venir pour présenter le budget initial du CFER.

On se questionne sur la phrase « jusqu'à nouvel ordre »? Qu'est-ce-que cela signifie?

Sonia donne l'exemple de l'Esle. Cet article est mis pour nous protéger et ne pas réécrire toujours les règles de régie interne. Pour dire que quand on a droit, on peut le faire. Si on n'a pas le droit, on ne le fait pas. C'est fait pour ne pas avoir à tout le temps changer l'article qui le stipule.

II EST PROPOSÉ PAR Mme Christine Mercier

D'approuver les règles de régie interne

RÉSOLUTION
CE-23-24- 06

ADOPTÉE à l'unanimité

10.3 Adoption des calendriers des réunions

Monsieur Robert Giroux précise que les rencontres de CÉ de l'Esle et du CFER sont dans les mêmes semaines et demande aux membres du CÉ de regarder dans leurs agendas pour voir si les dates ne les conviennent pas.

Il a été convenu que le document du calendrier des réunions allait être refait avec le bon numéro de local (F107) au CFER des Navigateurs, à 19h00 et sera envoyé aux les membres du CÉ.

II EST PROPOSÉ PAR Mme Karine Lapointe

D'adopter le calendrier des réunions

RÉSOLUTION
CE-23-24- 07

ADOPTÉE à l'unanimité

11. Mot des représentants aux différents comités

11.1 Comité de parents

Madame Sonia Bédard nous dit qu'il n'y a pas eu de comité de parents. Le calendrier de la première rencontre n'est pas encore sorti. Il sera envoyé aussitôt qu'on l'aura reçu.

11.2 Personnel de l'école

Madame Stéphanie Chabot, conseillère en orientation parle de son mandat en début d'année avec l'accueil technique. Elle a pris les photos des élèves et s'est occupée de leur attribuer des

numéros de casiers. Elle dit qu'elle a beaucoup aimé ça parce que cela lui a permis d'être en contact avec les nouveaux élèves.

Elle aide les finissants à finir leur stage. Elle parle également de la sortie « Viens vivre la forêt » qui est une expérience par rapport au métier de la foresterie. Elle termine en disant que les élèves ont bien aimé cette expérience et ajoute qu'elle va aller faire des activités découvertes de soi dans les classes en CFER2.

Pour les CFER 1, Mme Sabrina Roberge dit que le premier mois est complété. On a deux belles classes et un beau climat de classe. Les jeunes ont hâte de commencer et toutes les présentations ont été faites. Après le premier mois, un mini-gala sera fait pour les sensibiliser au Gala Méritas, suivi de certificats pour chacun des élèves avec des mini-mentions et de l'employé du mois. Elle termine en disant que les élèves sont super engagés.

Pour les CFER 2, Madame Claudia Imhoff dit que c'est le départ en entreprise. On a fait des modifications pour que ce soit plus proche et plus beau. Les élèves sont mobilisés. C'est le début de l'année et on est en train de mettre de l'ordre. Après une semaine, on a commencé. On fait six semaines dans une entreprise, après on change. Le lave-autos a commencé avec le personnel de l'ESLE et du CFER. Les élèves aiment vraiment le lave-auto. Le mobilier scolaire va commencer en automne. Elle termine en disant qu'en classe, ça va bien, des activités sont faites. Claudia précise qu'elle enseigne l'univers social et éducation physique. Les deux autres enseignants font l'APS, le PMT, le Français, l'Anglais et les Maths. Vingt-quatre élèves sont formés au chariot élévateur. La caravane va commencer dans la semaine du 9 octobre avec l'École Saint-Louis de France qui viendra au CFER parce qu'ils n'ont pas de locaux pour nous accueillir.

Grosse année en termes de formations : l'ASEP Construction et le cours de Secourisme, Élagage, Mécanique (confirmations à recevoir). Il y a des sorties qui ont été déjà faites : Duchesnay et la sortie aux pommes. Le vieux Québec qui s'en vient.

Pour les CFER 3, Madame Josée Doucet dit que les élèves sont contents et fiers d'être dans une école rénovée et de retourner en entreprise. Il reste quelques jours. À partir de vendredi prochain, ils quittent. Les stages débutent à la mi-octobre et ils sont à l'école deux ou trois journées par semaine selon les élèves. Les élèves sont fébriles, contents et anxieux. Pour l'instant, ça va bien dans la recherche de stages et plusieurs sont placés. Il y a deux profils en CFER3 et les élèves sont tous dans la même classe mais bientôt on va les séparer en CFER 3 et FMS. Les 5 élèves FMS qui vont faire plus d'académique et moins de stage que les CFER 3. Sonia dit que élèves qui choisissent le parcours FMS sont beaucoup plus scolaire et vont vouloir probablement poursuivre aux adultes.

Robert précise que les CFER 3 ont 600 heures de stage et les FMS 375 heures par année. Une année scolaire, c'est 900 heures. En CFER 3 le stage est la preuve de réussite.

On se questionne sur la formation de chariot élévateur et des autres formations, de quelle façon ces formations sont financées?

Madame Sonia Bédard précise que le CFER est aussi un OSBL, ce qui fait qu'il y a un budget pour les entreprises, mais ce budget inclut un budget scolaire également. Madame Sonia Bédard poursuit en disant que le Centre de services chapeaute le scolaire et le Réseau des CFER, les entreprises. Toutes les entreprises sont faites pour faire de l'argent et on a également un conseil d'administration où on présente les finances. Les entreprises du CFER sont gérées par un

OSBL. Le budget OSBL nous permet également de renouveler notre matériel y compris notre matériel roulant comme le camion.

Elle termine en disant qu'il peut arriver qu'on ait moins d'argent dans le scolaire et qu'on veuille offrir quelque chose. Le conseil d'Administration est vraiment ouvert si ça sert l'élève directement.

Monsieur Robert Giroux explique que le Centre de services donne certaines formations, mais que pour les nouvelles formations ajoutées découlent justement d'une discussion au CÉ où l'idée de parler d'autre chose avait émergé pour les faire connaître d'autres formations et activités.

11.3 Représentante de la communauté

Monsieur Robert Giroux dit qu'à la prochaine rencontre de CÉ, il va y avoir quelqu'un avec nous.

12. Informations

12.1 Projet éducatif

Monsieur Robert Giroux dit que cette année, toutes les écoles du Centre de services doivent produire et soumettre le Projet éducatif pour les années 2023-2026.

Au CFER, il y a un comité de pilotage qui a travaillé sur le Projet éducatif l'année passée. Une rencontre s'est tenue cette année également. Un schéma a été établi et il reste de regarder ça avec Madame Sonia Bédard et les enseignants parce qu'il y a des choses à changer et après ça à la prochaine rencontre de CÉ du 6 décembre, il va être présenté avec les orientations, les objectifs et les moyens mis en place.

Robert présente le rapport du projet éducatif remis à la fin de l'année dernière. Quand on parle de Projet éducatif, on se demande ce qu'on fait dans l'école qui a un lien avec la persévérance scolaire, la diplomation, l'insertion socio-professionnelle ?

Monsieur Robert Giroux parle des principales réalisations qui ont été faites en 2022-2023 :

- Olympiades
- Caravanes
- Salon des stages
- Gala Méritas
- Bal des finissants
- Tablee des Chefs
- Partenariat CSSDN :Toilettage, Vente-conseil, Entretien ménager

Pour les grands chantiers de cette année, nous avons :

- Comité vie étudiante
- Comportements positifs à adopter
- Comité de bienveillance

12.2 Acte d'établissement

Monsieur Robert Giroux présente l'Acte d'établissement du CFER et explique qu'on y présente les locaux dédiés au CFER, plus particulièrement ceux qui sont prêtés au Syndicat de soutien (B-13).

Le local F-11 était prêté pour diverses formations du personnel du Centre de services les années précédentes, mais avec les travaux, il est devenu un local pour les enseignants (modifications à faire sur l'acte d'établissement).

12.3 Normes et modalités

Monsieur Robert Giroux présente le document et précise qu'il y a l' an-1, l'an-2 et l'an-3 avec les dates importantes.

Pour l'année 2023-2024, il y a les différentes dates importantes pour la remise des notes des bulletins. Il y a également les compétences transversales (coopérer cette année) et de l'association des matières. Les parents vont recevoir un bulletin CFER en lien avec les compétences et valeurs du CFER.

Il très important de noter que pour les CFER 3, si l'élève manque une compétence, il est tout de même diplômé, ce qui est différent avec le FMS où l'élève doit réussir toutes les compétences. Monsieur Robert Giroux parle également du début des stages, des 6 journées supplémentaires au CFER, des journées pédagogiques d'avril et de mai (plans d'orientation) pour les CFER 2. La dernière journée d'école est le 17 juin 2024.

Monsieur Robert Giroux termine en disant que le format va changer l'année prochaine.

II EST PROPOSÉ PAR Mme Nancy Nolin

D'adopter les Normes et modalités

RÉSOLUTION
CE-23-24- 08

ADOPTÉE à l'unanimité

12.4 Budget du CÉ

Madame Sonia Bédard dit qu'on n'a pas encore eu les montants mais ça devrait être pareil cette année. On s'attend à un montant d'environ 1.000 \$. Madame Sonia Bédard termine en disant que les montants ont diminué parce que le Centre de services avait remarqué qu'on ne les dépensait pas.

12.5 Formation obligatoire des membres du Conseil d'établissement

Monsieur Robert Giroux dit qu'il va envoyer les liens pour les rencontres. Il y a également des capsules d'environ une à trois minutes à visionner.

12.6 Formulaire de remboursement des frais de déplacement

Monsieur Robert Giroux dit que lors de la prochaine rencontre de CÉ, il va remettre les formulaires de frais de déplacement.

Madame Sonia Bédard précise qu'on les ramasse à la fin de l'année demande aux membres du CÉ de ne pas hésiter de mettre des frais de gardiennage, s'il y a lieu.

13. Affaires diverses

Il n'y a pas d'affaires diverses

14. Levée de la séance

Monsieur Robert Giroux remercie tout le monde pour leur présence et Madame Sonia Bédard dit que quand on entend les parents, on a de l'espoir et que ça nous aide à faire connaître le CFER.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Christine Mercier

De lever la séance du conseil à 20h53.

RÉSOLUTION
CE-23-24- 09

ADOPTÉE à l'unanimité

Sonia Bédard
Directrice